

Guide des bonnes pratiques Ethiques et des Affaires

2023-2024



Information sur le guide des bonnes pratiques Ethiques et des Affaires Applewood

Dans le cadre de son plan d'amélioration*, Applewood vous informe sur les procédures et conduites à suivre pour être en conformité avec le thème RSE, les obligations liées à la certification Iso 9001 et à son adhésion à l'UN GLOBAL COMPACT.

Vous trouverez dans notre Guide des Bonnes pratiques Ethiques et des Affaires ci-dessous, l'ensemble des éléments nécessaires à la bonne compréhension de nos engagements.

Nous restons à votre disposition si des informations complémentaires devaient vous être utiles,

La Direction.

* Document de la Bibliothèque Iso 9001 / Processus pilotage / PIL-ENR-Plan d'améliorations qualité Applewood/ action A.38



A nos parties prenantes :

Je suis heureux de confirmer qu'Applewood réitère son soutien envers les Dix principes du Global Compact des Nations Unies dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Dans cette communication sur les progrès, nous décrivons les actions que nous mettons en œuvre pour améliorer constamment l'intégration du Global Compact et de ses principes à la stratégie, à la culture et aux opérations journalière de notre entreprise. Nous nous engageons à partager ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication,

Bien sincèrement,

St Pierre du Vauvray, le 4 janvier 2024

Geoffroy Valery
Président

Pratique Ethique et plan de vigilance des affaires

Dans le cadre de ses engagements de qualité et adhésions auprès de Global Compact, Applewood exige de l'ensemble de ses collaborateurs, de ses fournisseurs et sous-traitants, qu'ils respectent strictement, toutes les dispositions législatives relatives à leurs activités et leur environnement professionnel, ainsi que le guide des bonnes pratiques en vigueur chez Applewood.

De nouvelles réglementations convergent et engagent Applewood à poursuivre ses efforts et aller plus loin en tant qu'entreprise responsable, par la définition d'une sensibilisation anti-corruption et de vigilance pour identifier et prévenir les atteintes graves aux droits de l'Homme, libertés fondamentales, à la santé et la sécurité des personnes et à l'environnement.

Ces dispositifs concernent l'ensemble des collaborateurs et participent à sa volonté d'amélioration continue.

1 - Engagement Ethique

L'engagement éthique d'Applewood a pour but de donner corps à ses valeurs : humaine, confiance, ouverture, simplicité, intégrité, équité et excellence.

Il complète les différentes règles et réglementations déjà en vigueur et auxquelles les collaborateurs doivent se conformer tout en permettant à chacun de s'inscrire dans une démarche éthique individuelle, en agissant en accord avec les principes prônés depuis 30 ans par Applewood.

Il rappelle en outre l'engagement d'Applewood dans une démarche de Responsabilité sociétale et environnementale, notamment à travers l'adhésion au UN Global Compact depuis 2011.

Ce pacte mondial, initié par l'ONU, engage à appliquer 10 valeurs fondamentales liées aux droits de l'Homme, à la lutte contre la corruption et aux normes de travail et d'environnement dont la liste ci-dessous est exposée à nos collaborateurs et partenaires.

10 valeurs fondamentales liées aux droits de l'Homme

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence
2. A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.
3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective
4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
5. L'abolition effective du travail des enfants
6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.
7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement
8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.
10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin



2 -Plan de vigilance

En prévision de ses engagements RSE et de son adhésion au UN Global Compact, Applewood a mis en œuvre son plan de vigilance afin de détecter et de prévenir les risques d'atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes, et l'environnement, et de pouvoir en informer ses collaborateurs et partenaires.

En 2020, dans le cadre de sa démarche qualité, Applewood a obtenu la certification Iso 9001 qui a été reconduite pour la 4eme année en novembre 2023.

Nous avons confié l'ensemble de la démarche qualité à plusieurs de nos collaborateurs, intégrés comme tels à l'organigramme de la société.

Pour les années à venir, Applewood poursuivra une cartographie des risques RSE fournisseurs afin d'orienter le déploiement de cette démarche d'évaluation auprès de ses équipes et partenaires.

3 – Actions sur nos engagements

Notre engagement souligne par ailleurs l'ensemble des points qui font d'Applewood une entreprise citoyenne et responsable, une entreprise équitable, une entreprise intègre.

La direction réunit ses collaborateurs chaque début d'année et les informe sur les démarches et actions mises en place afin de respecter ses engagements dans ce domaine.

Ceux-ci sont consignés dans notre guide des bonnes pratiques dont vous trouverez le contenu ci-après.

Détail Guide des bonnes pratiques Applewood

- **RESPECT DE L'HOMME**

Applewood s'engage à respecter les conventions de l'Organisation internationale du travail et porte une attention toute particulière à s'assurer que les droits fondamentaux au travail sont respectés, notamment la liberté d'association, la reconnaissance effective du droit à la négociation collective, l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire et abolition effective du travail des enfants.

- **RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

Applewood travaille au respect de l'environnement et cherche à réduire l'impact écologique de son activité. Applewood s'attache à assurer la responsabilité de l'impact de ses activités, produits et services sur l'environnement. Cet engagement doit également se refléter dans les actions que chacun effectue quotidiennement. Tri des déchets, bonne utilisation des énergies diverses...Applewood étend cette responsabilité environnementale envers l'ensemble de ses parties prenantes, notamment ses fournisseurs.

- **RESPECT DES RÉGLEMENTATIONS, CONVENTIONS ET TRAITÉS INTERNATIONAUX**

Applewood veille au respect de toutes les dispositions légales et réglementaires dans les relations avec l'ensemble de ses partenaires. Outre l'engagement du respect des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) l'entreprise s'engage à respecter la Charte européenne des droits fondamentaux au sein de son organisation. Applewood porte une attention particulière aux réglementations en matière d'hygiène, de contrôle de la qualité et les emballages.

Détail Guide des bonnes pratiques Applewood

- **DIALOGUE AU SEIN DE L'ENTREPRISE**

Applewood entend s'appuyer sur le dialogue et l'ouverture dans les relations internes en travaillant au quotidien les questions concernant la satisfaction du personnel sur les conditions de travail et le sens donné aux stratégies fixées. L'entretien individuel annuel est également un moment privilégié pour échanger sur ces sujets.

- **SANTÉ ET SÉCURITÉ**

Toute personne travaillant pour ou avec Applewood a droit à un environnement de travail qui lui assure santé, sécurité, et bien être, qu'il s'agisse de bien-être physique, mental ou social. Applewood s'engage à maintenir le degré le plus élevé de bien-être notamment en développant une politique de prévention d'effets négatifs sur la santé et les conditions de travail. En 2023, Applewood met en œuvre la construction de ses nouveaux locaux avec un objectif d'auto-suffisance sur le plan énergétique grâce à l'usage de matériaux isolants de dernière génération et à une surface de panneaux photovoltaïques suffisante à ses besoins. Cet investissement a pour but d'améliorer la qualité et permettre à chacun de s'épanouir dans un espace de travail plus sain. Chacun est tenu de respecter les règles définies par Applewood sur l'hygiène, la santé et la sécurité au travail.

- **ÉQUILIBRE VIE PRIVÉE ET VIE PROFESSIONNELLE**

Applewood est attachée à proposer les conditions d'un équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Elle favorise donc le dialogue et l'écoute entre les collaborateurs et leurs supérieurs hiérarchiques afin d'organiser au mieux le travail en fonction des obligations et des attentes de chacun. Applewood souhaite proposer un environnement de travail où le bien-être de chacun a sa place et fait l'objet d'un véritable souci.

Détail Guide des bonnes pratiques Applewood

- **DISCRIMINATION/ HARCELEMENT**

Applewood est attachée à la diversité de ses collaborateurs. Elle s'engage à ne faire aucune discrimination, directe ou indirecte, en matière de relation et de condition de travail fondée, entre autres, sur l'âge, la couleur, l'état matrimonial, le handicap, la nationalité, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique ou sociale, la race, la religion, et le sexe. Cette politique de lutte contre les discriminations s'applique non seulement à l'embauche mais perdure également durant l'ensemble du parcours professionnel. Chaque collaborateur dispose de la liberté de prendre part, à titre personnel, à des activités ou des organisations, notamment de type politique ou religieux

Applewood place également au cœur de son organisation et de sa façon de travailler le souci de l'Homme. Les politiques d'Applewood protègent les salariés contre toute forme de harcèlement, d'intimidation ou de victimisation, qu'elle soit de nature physique, psychologique ou sexuelle. Tout type d'action relevant d'une forme de harcèlement moral ou sexuel est donc fermement condamné. Chaque employé a droit au respect et à un environnement de travail positif, harmonieux et professionnel dans lequel les idées et les contributions de chacun sont reconnues. Tout collaborateur doit promouvoir cet engagement et s'assurer de son respect en se montrant ouvert et simple dans ses rapports avec ses collègues. Ceci permettra de maintenir au sein d'Applewood une culture fondée sur la loyauté, la confiance et la solidarité.

Détail Guide des bonnes pratiques Applewood

- **FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS**

L'action des fournisseurs et sous-traitants intervient pour une grande part dans la valeur des produits proposés par Applewood et joue un rôle important dans la satisfaction du client. Il devra être adopté vis-à-vis d'eux, notamment dans les décisions d'achat, un comportement qui s'appuie sur les valeurs qu'Applewood véhicule depuis plus de 30 ans. Applewood exige de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils respectent strictement toutes les dispositions législatives relatives à leurs activités et leur environnement professionnel.

Applewood encourage par ailleurs ses sous-traitants et fournisseurs à s'engager dans une démarche éthique et souhaite qu'ils signent la présente charte dès le 1^{er} janvier 2024. Les décisions d'achat se doivent de prendre en considération l'ensemble des valeurs prônées et mises en place par le service Achats d'Applewood et s'appuient notamment sur l'équité, l'excellence, l'ouverture et bien évidemment sur l'implication de ses collaborateurs.

Les relations avec les fournisseurs doivent entretenir une confiance réciproque dans le souci du respect mutuel et de la simplicité.

Ces décisions reposent sur une évaluation objective (document de la bibliothèque Iso 9001 / Processus achat / ACH-PIL- Performance Frs), de la fiabilité et de l'intégrité du fournisseur ou sous-traitant ainsi que de l'attractivité globale de son offre par rapport à des considérations et objectifs à court et long terme.

L'acheteur doit par ailleurs prendre en compte le rôle important qu'il a dans l'écosystème local.

Détail Guide des bonnes pratiques Applewood

- **QUALITÉ DES PRODUITS ET DES SERVICES**

Pour Applewood, proposer des produits et des services performants et de grande qualité prouve son engagement et son respect vis-à-vis de ses clients et s'inscrit dans la démarche de satisfaction client de la norme Iso 9001. Applewood porte une attention particulière aux réglementations en matière d'hygiène, de contrôle de la qualité, de réglementation sur les produits en général et les emballages. La plupart des fournisseurs sont des marques A qui ont confié à Applewood la gestion de leur image sur le marché du cadeau d'affaire. La confiance ainsi instaurée est un gage de renommée et de pérennité pour l'entreprise.

- **TRANSPARENCE**

Applewood s'assure de traiter honnêtement ses clients, notamment en transmettant des informations nécessaires sur ses produits et services et en faisant preuve d'ouverture sur les questions qui leur sont liées.

- **CADEAUX ET INVITATIONS**

L'amélioration des démarches commerciales n'exclut pas des échanges de cadeaux et d'invitations dans la mesure où ils n'entraînent pas d'incompatibilité entre bénéfices personnels et obligations professionnelles. C'est pourquoi la transparence est de mise lors de la réception des cadeaux ou des invitations ; ces derniers ne peuvent excéder une valeur symbolique. Il peut, par exemple, s'agir d'actes de courtoisie ou d'hospitalité usuels mais en aucun cas s'apparenter à des actes de complaisance ou de favoritisme.

Description des Actions liés à notre guide

Actions Conditions de travail

Applewood s'engage à fournir à ses collaborateurs un aménagement de travail sûr, fonctionnel, hygiénique et agréable.

Applewood a entamé la construction de nouveaux locaux pour le confort de tous, le déménagement est programmé courant 2024.

Plusieurs aménagements liés au bien-être au travail sont mis en place régulièrement.

Salle repas entièrement équipée, rajout d'un écran supplémentaire et rehausseurs d'écrans pour chacun des collaborateurs, proposition de coussins ergonomiques pour le confort du dos, climatisation des bureaux.

Le télé travail organisé et validé avec le collaborateur et la mise en garde sur les mails et appels envoyés et passés en dehors des heures de travail sont également des exemples d'actions allant dans ce sens.

L'ensemble des procédures et manuels incitatifs et explicatifs sur nos actions RSE sont affichées à l'entrée des locaux, en salle de pause et à l'intérieur du livret d'accueil et d'entreprise remis aux collaborateurs .

Actions Droits fondamentaux

L'ensemble des salariés d'Applewood est régulièrement informé des droits fondamentaux au travail, notamment la liberté d'association, l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire et l'abolition effective du travail des enfants.

Depuis 2020 le sujet est abordé avec l'ensemble des collaborateurs lors des comités produits liés à la sélection de nos fournisseurs pour l'année en cours.

Nous demandons chaque année à nos fournisseurs leur niveau d'engagement dans leurs démarches RSE et Ethiques.

Conformément au code du travail en vigueur, un tableau placé à l'entrée du bureau concentre l'ensemble des affichages obligatoires mettant en avant les droits et obligations de nos salariés au travail.

De façon plus générale, et à travers notre Guide des bonnes pratiques mis en place en 2020, nous sensibilisons nos équipes sur l'ensemble de ce thème.

Enfin, nous avons également intégré à nos e-mail la notion de non-traitement des mails et appels téléphoniques en dehors des heures de travail.

Actions Environnement

Applewood n'ayant pas d'action de production, sa vigilance se concentre essentiellement sur les actions mises en place par ses partenaires et demandées en amont via les process Applewood (Convention Unique Fournisseur, transmission des chartes, certificats et process RSE)

Applewood se concentre également sur les actions qu'elle peut elle-même activer au quotidien.

Nous avons signé un contrat pour le recyclage des appareils électriques que nous mettons en œuvre une fois par an.

Notre entrepôt trie les emballages cartons et plastiques qui sont valorisés et recyclés par notre partenaire local Paprec.

Nous effectuons aussi, en interne, le tri sélectif, le recyclage de papier, l'achat responsable.

Pour rappel, et afin d'améliorer la qualité de l'air respiré par nos collaborateurs, des bio filtres naturels de la marque AIRY© ont été installés dans nos locaux en 2021.

Une réflexion est en cours pour inciter les collaborateurs les plus proches géographiquement à utiliser le vélo pour venir travailler.

Actions Environnement



Enfin, nous mettons en œuvre la construction de nos nouveaux locaux qui seront neutre en termes de consommation d'énergie grâce à l'usage d'isolants modernes et d'une couverture photovoltaïque. Nous avons également prévu sur notre parking 2 places équipés en station de recharge pour véhicule électrique.

Lutte contre la corruption

L'ensemble du personnel Applewood est sensibilisé à ce sujet.

Lorsque nous recevons une demande qui laisse un doute sur sa probité ou si nous pensons qu'elle ne correspond pas à notre Guide des bonnes pratiques, à nos conditions générales des ventes, nous transférons la demande à notre direction, ainsi qu'à notre service administratif.

Ils se renseignent alors sur :

- Le nom du demandeur et de l'entreprise
- Son historique chez Applewood et sa notoriété sur le marché
- Son adhésion à un organisme RSE

En fonction des informations récoltées, une validation de la demande est transmise aux collaborateurs pour acceptation et action.

Aucune demande ne respectant pas notre programme de lutte contre la corruption n'est traitée.

Mesure Des Résultats

FOURNISSEURS - SOUS-TRAITANTS – Partenaires

- Demande de l'ensemble des certificats et labels des fournisseurs et sous-traitants à compter du 01/01/2023
- A ce jour nos 50 fournisseurs les plus importants nous ont fait un retour sur leur démarche et certificats RSE (Objectif 100% au 31/12/2024)
- Les mêmes 50 premiers fournisseurs ont été évalués trimestriellement et 2 d'entre eux exclus de notre référencement en raison de critères insuffisants.
- A compter du 01/07/2023 les fournisseurs qui ne répondront pas à notre convention unique ne seront plus référencés comme fournisseurs Applewood.

Démographie et facteurs de diversité des Salariés Applewood

Applewood compte 18 collaborateurs.

- ✓ Ils sont âgés de 21 à 61 ans.
- ✓ 8 femmes, 10 hommes

Les conditions de travail

Applewood a également mis en place des procédures permettant de s'exprimer sur son environnement de travail et d'avoir connaissance des droits et devoirs liés aux conditions de travail.

Nouvelle approche des entretiens individuels annuel orienté vers le souci du bien-être au travail

Mise en place d'un livret d'accueil à destination des collaborateurs

Mise à jour annuelle des fiches de postes et du plan de formation (document de la bibliothèque Iso 9001 / Processus Ressources humaines / RH - ENR - Plan de formation Applewood v1)

Création d'un moment de partage hebdomadaire d'une heure pour un moment de libre-échange entre l'ensemble des collaborateurs

L'ensemble des salariés est informé chaque année des droits fondamentaux au travail, notamment la liberté d'association, l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire et l'abolition du travail des enfants

Conformément au Code du travail en vigueur, un tableau placé à l'entrée du bureau concentre l'ensemble des affichages obligatoires mettant en avant les droits et obligations de nos salariés au travail.

Santé au travail

Les risques liés à notre profession sont répertoriés et analysés au sein d'un document intitulé « Document unique APPLEWOOD_V2 ». Il est disponible pour l'ensemble de nos salariés sur le serveur de l'entreprise dans le dossier DUER de la bibliothèque QUALITE & CERTIFICATIONS et fournit aux organismes compétents.

L'ensemble des dispositions mises en place pour lutter contre la COVID 19 sont celles préconisées par le Gouvernement et ses ministères de tutelles.

Ces dispositions sont affichées à l'entrée de nos bureaux et dans l'ensemble des lieux susceptibles d'accueillir nos collaborateurs et/ ou visiteurs.

Applewood est en contact régulier avec la médecine du travail pour les préconisations concernant ses nouveaux locaux,

Enfin Applewood répond à toutes les obligations légales en matière de Santé et de sécurité au travail.

Environnement

Il est difficile de mesurer l'impact de nos actions de façon scientifique mais les mesures prises par Applewood vont dans le sens de ses engagements :

- Ces mesures sont systématiquement relayées et mises en avant par nos collaborateurs.
- Nos factures énergétiques ont diminué de manière significative
- Nos collaborateurs sont sensibilisés aux problèmes liés à l'environnement et participent pleinement à la politique RSE mis en place par Applewood (Plus de gobelets plastiques, tri des déchets, refus des catalogues papiers, sélection des partenaires...)
- Nos clients sont sensibilisés aux attentes environnementales et commandent en priorité des produits éco responsables proposés par les équipes Applewood



Ce Guide des bonnes pratiques éthiques et des affaires est affiché de façon permanente à l'entrée de nos locaux et mis à la disposition de tous.